

Prise en charge des douleurs nociceptives de l'adulte en dehors des douleurs d'origine cancéreuse après avis de la HAS⁽¹⁾

Ce mémo traite de la stratégie thérapeutique pour les douleurs nociceptives aiguës et chroniques de l'adulte (ex. : arthrose, lombalgie, dysménorrhée) en dehors des douleurs d'origine cancéreuse.

Évaluer la douleur dans sa globalité

Avant de prendre en charge la douleur, il est important de l'évaluer dans sa globalité en appréhendant :

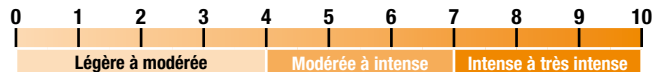
- **son intensité**,
- le type de la douleur,
- son étiologie,
- son retentissement sur la qualité de vie,
- les attentes du patient vis-à-vis de son traitement,
- l'ancienneté de la douleur,
- son évolutivité

Plus spécifiquement, pour les douleurs chroniques non cancéreuses, la plainte du patient est évaluée en tenant compte des facteurs :

- somatiques,
- psychologiques,
- socio-professionnels.

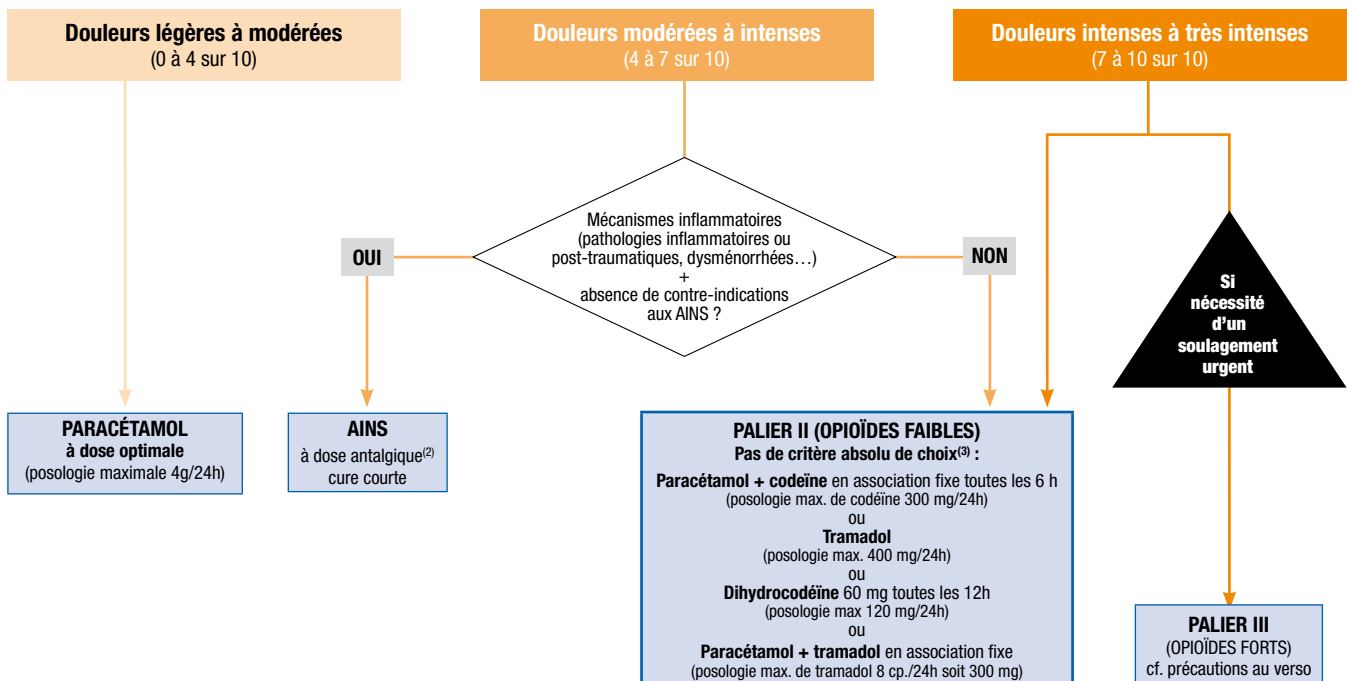
Évaluer son intensité

L'intensité de la douleur se cote à l'aide d'une échelle. On peut utiliser, par exemple, l'échelle visuelle analogique (EVA) :



Traitement par antalgiques des DOULEURS AIGÜES (douleurs évoluant depuis moins de 3 mois)

Avant d'initier le traitement, il convient de prendre en compte les doses d'antalgiques déjà consommées par le patient (auto-médication). La prise de paracétamol est particulièrement recherchée pour éviter un risque de surdosage.



⁽¹⁾ www.has-sante.fr.

⁽²⁾ AINS à dose antalgique (Palier I) : ibuprofène, kétoprofène 25 mg, fénopropène, naproxène 220 mg, acide méfénamique, diclofénac 12,5 mg.

⁽³⁾ L'Afssaps recommande de ne pas instaurer de traitement par dextropropoxyphène à de nouveaux patients (juin 2009).

Sources :

- Afssaps 2010. *Prise en charge des douleurs de l'adulte modérées à intenses. Recommandations après le retrait des associations dextropropoxyphène/paracétamol et dextropropoxyphène/paracétamol/caféine* ;
- Afssaps 2004. *Mise au point sur le bon usage des opioïdes forts dans le traitement des douleurs chroniques non cancéreuses* ;
- National Prescribing Centre, NHS. *The withdrawal of co-proxamol : alternative analgesics for mild to moderate pain*. MeReC Bulletin vol. 16, Number 4 / British Pain Society/Medicines and Healthcare products Regulatory Agency. *Advice from the CSM Expert Working Group on analgesic options in treatment of mild to moderate pain*. January 2006 ;
- *La douleur en question. Société française d'étude et de traitement de la douleur, Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports (Ed. 02/2008)* ;
- *Collège français des enseignants en rhumatologie (COFER) - Thérapeutiques antalgiques (2005)* ;
- RCP des antalgiques ;
- World Health Organisation : *cancer Pain relief and palliative Care : report of a WHO expert Committee, Geneva, World Health Organisation, 1990, pp 7-21*.

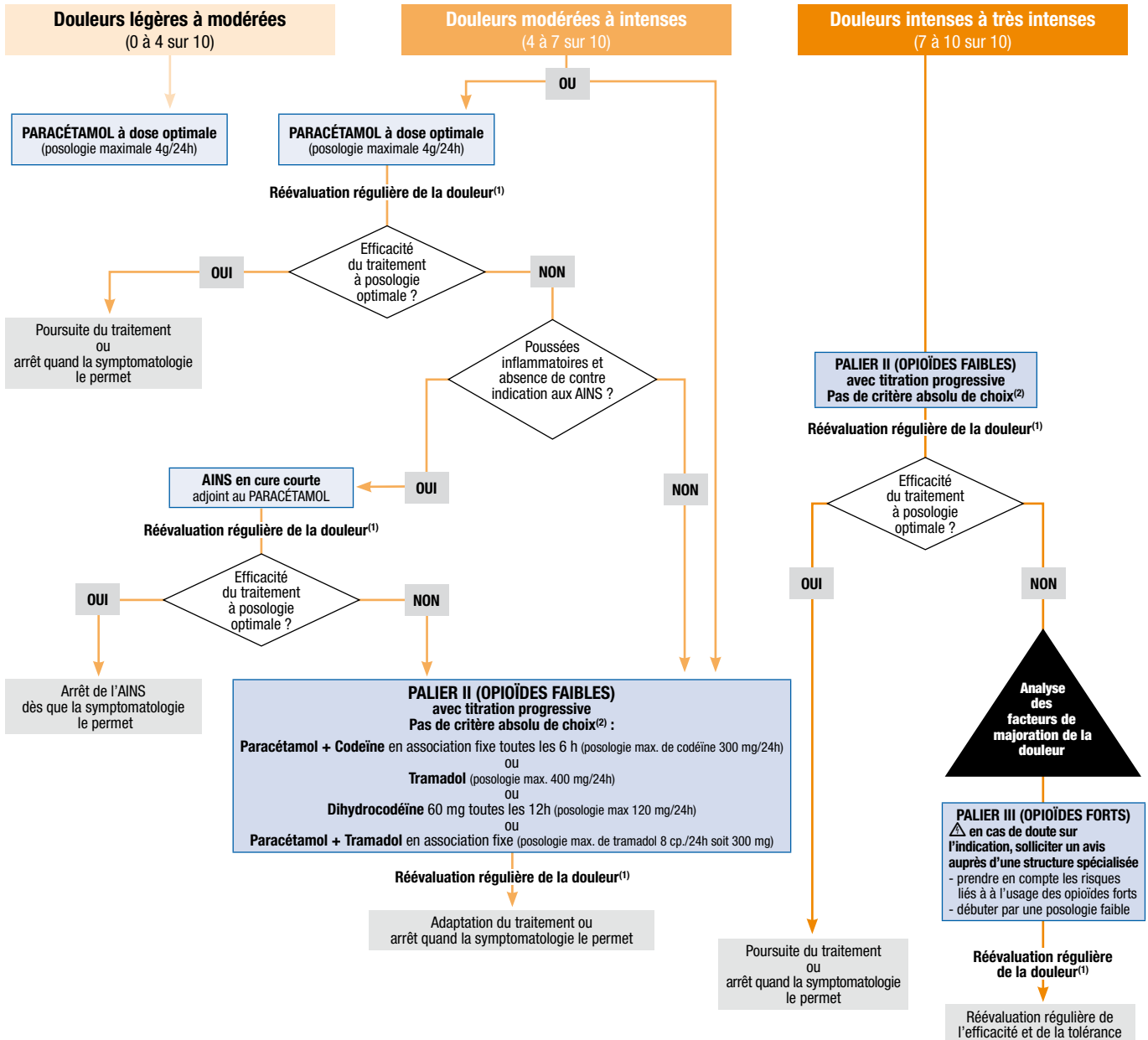
Prise en charge des douleurs nociceptives de l'adulte en dehors des douleurs d'origine cancéreuse

Traitement par antalgiques des DOULEURS CHRONIQUES (douleurs évoluant au delà de 3 à 6 mois)

La prise en charge des douleurs chroniques non cancéreuses est globale : la plainte du patient doit être évaluée en tenant compte des facteurs somatiques, psychologiques et socio-professionnels.

Avant d'initier le traitement, il convient de prendre en compte les doses d'antalgiques déjà consommées par le patient (auto-médication).

La prise de paracétamol est particulièrement recherchée pour éviter un risque de surdosage.



(1) Le délai d'évaluation doit être adapté à la durée d'action des antalgiques.

(2) L'afssaps recommande de ne pas instaurer de traitement par dextropropoxyphène à de nouveaux patients (juin 2009).

Sources :

- Afssaps 2004. *Mise au point sur le bon usage des opioïdes forts dans le traitement des douleurs chroniques non cancéreuses* ;
- National Prescribing Centre, NHS. *The withdrawal of co-proxamol : alternative analgesics for mild to moderate pain*. MeReC Bulletin vol. 16, Number 4 / British Pain Society/Medicines and Healthcare products Regulatory Agency. *Advice from the CSM Expert Working Group on analgesic options in treatment of mild to moderate pain*. January 2006 ;
- *La douleur en question*. Société française d'étude et de traitement de la douleur, Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports (Ed. 02/2008) ;
- *Collège français des enseignants en rhumatologie (COFER) - Thérapeutiques antalgiques (2005)* ;
- RCP des antalgiques ;
- World Health Organisation : *cancer Pain relief and palliative Care : report of a WHO expert Committee, Geneva, World Health Organisation, 1990, pp 7-21*.